

Cadre réservé à l'administration :



*Dossier à envoyer au plus tard
le 27 mai 2016 à l'adresse
précisée sur l'avis de
recrutement*

PREFET DE LA REGION GUYANE

Centre Ministériel de Valorisation des Ressources Humaines

Centre de Valorisation des Ressources Humaines de Rouen

*Direction de l'Environnement, de l'aménagement
et du Logement de la Guyane*

DOSSIER D'INSCRIPTION CONCOURS EXTERNE D'OUVRIER DES PARCS ET ATELIERS CONTREMAÎTRE A SESSION 2015

Date limite d'envoi des dossiers d'inscription : 27 mai 2016
(cachet de la poste faisant foi)

Date des épreuves écrites d'admissibilité: 20 juin 2016

Date de l'épreuve d'admission : à compter du 04 octobre 2016

***Avant de renseigner le dossier d'inscription,
lire attentivement la notice explicative jointe***

I – IDENTITÉ (écrire en lettres majuscules) :

Mme	<input type="checkbox"/>	M	<input type="checkbox"/>
Nom :	<input type="text"/>		
Nom d'usage :	<input type="text"/>		
Prénom :	<input type="text"/>		
Autres prénoms (séparés par une virgule) :	<input type="text"/>		
Né(e) le (jj/mm/aaaa) :	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Ville de naissance :	<input type="text"/>	N° département :	<input type="text"/>
DOM COM ou pays étranger :	<input type="text"/>		

II- COORDONNEES PERSONNELLES :

Les courriers concernant le concours seront envoyés à cette adresse

Adresse :	<input type="text"/>		
	<input type="text"/>		
Code Postal :	<input type="text"/>	Commune :	<input type="text"/>
DOM COM ou pays étranger :	<input type="text"/>		
Coordonnées téléphoniques : <i>[2 numéros par case]</i>			
domicile :	<input type="text"/>	travail :	<input type="text"/>
	<input type="text"/>	portable :	<input type="text"/>
Courriel :	<input type="text"/>		

III- CONDITIONS PARTICULIÈRES :

décret n°65-382 du 21 mai 1965 modifié relatif aux ouvriers des parcs et ateliers des ponts et chaussées et bases aériennes. Circulaire DPS/GB2 du 20 mars 1997 portant classification des OPA.

Pour être admis à concourir, vous devez satisfaire aux conditions indiquées ci-dessous

Le concours est ouvert aux candidats :

- de nationalité française, ou celle d'un État membre de l'Union européenne,
- jouissant de leurs droits civiques,
- ayant un casier judiciaire sans mention incompatible avec l'exercice des fonctions,
- physiquement aptes à l'exercice des fonctions.

Conditions particulières

- être titulaire à minima d'un CAP (niveau supérieur apprécié, domaine mécanique)
- âgés de 18 ans au moins et de 38 ans au plus à la date du concours (dérogation : 1 an supplémentaire par enfant à charge)
- titulaires du permis de conduire B, en cours de validité.

IV – PERSONNES HANDICAPÉES :

(reportez-vous à la notice explicative pour vérifier si vous pouvez bénéficier d'aménagements d'épreuves)

Êtes vous reconnu(e) travailleur(euse) handicapé(e) par la commission des droits et de l'autonomie [RQTH] ?		Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Si oui, 2 justificatifs seront exigés au plus tard le 20 juin 2016			
<ul style="list-style-type: none">◆ attestation de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées vous reconnaissant la qualité de travailleur(euse) handicapé(e) [RQTH] en cours de validité◆ certificat médical délivré par un médecin agréé par l'administration attestant la compatibilité du handicap avec l'emploi postulé et déterminant les aménagements à prévoir (<i>formulaire joint en annexe du présent dossier</i>)			
Dans ce cas, quels aménagements particuliers d'épreuves le médecin a-t-il préconisés :			
Pour les épreuves écrites :	<input type="text"/>		
	<input type="text"/>		
Pour les épreuves orales :	<input type="text"/>		
	<input type="text"/>		

V- CENTRE D'EXAMEN :

- **Pour les candidats résidant à la Guyane :**

Les épreuves écrites et orale se dérouleront à Cayenne, l'adresse précise sera indiquée sur le courrier qui tiendra lieu de convocation.

- **Pour les candidats de métropole :**

Les épreuves écrites et orale se dérouleront à Rouen (76), l'adresse précise sera indiquée sur le courrier qui tiendra lieu de convocation. Pour l'oral, l'épreuve se déroulera à Rouen, en visio-conférence.

- **Pour les candidats résidant outre mer (hors Guyane)**

Des centres d'écrits seront ouverts en fonction des inscriptions qui seront comptabilisées, en Martinique, à la Guadeloupe, à la Réunion, à Mayotte ou à Saint Pierre et Miquelon, l'adresse précise sera indiquée sur le courrier qui tiendra lieu de convocation. Pour l'oral, l'épreuve se déroulera à l'adresse du centre d'examen, en visio-conférence.

VI- ENGAGEMENT :

Je soussigné(e), <input type="text"/> certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements consignés dans ce dossier et avoir eu connaissance des conditions exigées pour avoir la qualité d'agent public OPA et des conditions particulières d'accès au concours pour lequel je demande mon inscription. A <input type="text"/> , le <input type="text"/> Signature du (de la) candidat(e) :
--

Remarque : avant expédition, relisez intégralement votre dossier et assurez-vous de l'exactitude de l'ensemble de vos déclarations.

VII- ANNEXE AU DOSSIER D'INSCRIPTION :

Demande d'aménagement spécifique

Le formulaire dûment renseigné par un médecin agréé et la reconnaissance de travailleur handicapé sont à adresser au plus tard **le 27 mai 2016, délai de rigueur, à l'adresse d'envoi du dossier d'inscription, à savoir :**

- **Pour les candidats résidant à la Guyane :**

Adresse postale : DEAL de Guyane
Unité Formation Recrutement
1 Rue du Vieux Port - C.S. 76003 - 97306 CAYENNE Cedex

par courriel à : ufr.mo.sg.deal-guyane@developpement-durable.gouv.fr

- **Pour tous les autres candidats : (Métropole et autres outre-mer)**

Adresse postale : CVRH de Rouen - Filière Conseil-Recrutement-Carrière
Chemin de la poudrière – BP 124
76 122 Le Grand Quevilly cedex - France

Annexe : demande d'aménagement spécifique :

CERTIFICAT MEDICAL

justifiant d'aménagements particuliers pour un concours de la fonction publique
(joindre la Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé – RQTH – en cours de validité)

1. Cadre à remplir par le candidat :
Concours ou examen pour le recrutement de _____

Nom et prénoms du (de la) candidat(e) _____
Né(e) le _____, à _____

2. Partie à remplir, dater, signer et remettre au candidat par le médecin agréé :
Je soussigné(e) _____ praticien(ne) de médecine générale assermenté(e)
certifie que le (la) candidat(e) est atteint(e) du handicap suivant : _____

et atteste que ce handicap est compatible avec l'emploi de _____
En conséquence, ce (cette) candidat(e) doit bénéficier, lors des épreuves écrites et/ou orales :
 d'une installation dans une salle spéciale _____
 d'un temps de composition majoré d'un tiers _____
 d'une machine à écrire ou d'un ordinateur équipé d'un traitement de texte _____
 d'un sujet en braille _____
 de l'assistance d'une secrétaire _____
 d'une autre mesure particulière _____
Observations éventuelles du praticien : _____

Fait à _____, le _____
Signature

3. Partie à détacher et à retourner au CVRH de Rouen par le médecin pour le règlement de ses honoraires (accompagnée d'un RIB)
Nom et prénoms du candidat : _____
Nom et cachet du médecin : _____